

Etat-Civil-Population

REF : ETATCIV2013001

Signataire : SV

Séance du Conseil Municipal du 19/12/2013

RAPPORTEUR : Edgar MINIMBU

OBJET : Revalorisation du tarif des concessions du cimetière communal et des droits d'occupation dans le caveau provisoire pour l'année 2014

EXPOSE :

Les tarifs des différentes classes de concessions dans le cimetière communal ont été fixés par une délibération en date du 11 décembre 2012.

Pour 2014, il vous est proposé de majorer les tarifs des concessions de 2 % pour pallier à l'augmentation des frais de fonctionnement et dans un souci d'harmonisation avec les tarifs pratiqués sur le territoire,

Il convient donc de fixer les nouveaux tarifs qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2014, comme suit :

CONCESSIONS COMMUNALES			
15 ans	TARIFS	TARIFS	
DURÉE	409,00 € 2013	417,00 € + 2 %	417,00 €
	(arrondis)		
CAVEAU PROVISOIRE			
Tarif à la	98,00 €	2,00 €	
journée	5,00 €	6,00 €	5,00 €
30 ans	309,00 €	6,00 €	315,00 €
50 ans (2m)	949,00 €	19,00 €	968,00 €
50 ans (3m)	1032,00 €	21,00 €	1053,00 €
COLUMBARIUM			
10 ans	279,00 €	6,00 €	285,00 €

A titre indicatif est mentionnée la répartition des sommes perçues par la Commune, le Centre Communal d'Action Sociale, la Maison de retraite :

CONCESSIONS				
DUREE	REPARTITION			TARIFS 2014 arrondis
	COMMUNE 10/15	C.C.A.S. 3/15	MAISON DE RETRAITE 2/15	
10 ans	66,67 €	20,00 €	13,33€	100,00 €
30 ans	210,00 €	63,00 €	42,00 €	315,00 €
50 ans (2m)	645,34 €	193,60 €	129,06 €	968,00 €
50 ans (3m)	702,00 €	210,60 €	140,40 €	1053,00 €
COLUMBARIUM				
DUREE	REPARTITION			TARIFS 2014 arrondis
	COMMUNE 10/15	C.C.A.S. 3/15	MAISON DE RETRAITE 2/15	
10 ans	190,00 €	57,00 €	38,00 €	285,00 €
15 ans	278,00 €	83,40 €	55,60 €	417,00 €

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'approuver la revalorisation du tarif des concessions du Cimetière Communal et des droits d'occupation dans le caveau provisoire pour l'année 2014, ainsi que les tarifs du Columbarium.

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Pole accueil du public

Etat-Civil-Population

REF : ETATCIV2013001

Signataire : SV

OBJET :Revalorisation du tarif des concessions du cimetière communal et des droits d'occupation dans le caveau provisoire pour l'année 2014**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2223-14 & 15,

Vu la délibération n°376 du 11 décembre 2012 portant sur la revalorisation du tarif des concessions du cimetière communal et des droits d'occupation dans le caveau provisoire pour l'année 2013,

Vu le budget communal,

Considérant la nécessité de revaloriser de 2% les tarifs des concessions du cimetière communal pour l'année 2014, pour pallier à l'augmentation des frais de fonctionnement et dans un souci d'harmonisation avec les tarifs pratiqués sur le territoire,

A l'unanimité.

DELIBERE :ADOPTE les
Cimetière
Communal,
suit :

CONCESSIONS COMMUNALES			
DUREE	TARIFS 2013 (arrondis)	TAUX + 2 %	TARIFS (arrondis) 2013
10 ans	98,00 €	2,00€	100,00 €
30 ans	309,00 €	6,00 €	315,00 €
50 ans (2m)	949,00 €	19,00 €	968,00 €
50 ans (3m)	1032,00 €	21,00 €	1053,00 €
COLUMBARIUM			
10 ans	279,00 €	6,00 €	285,00 €
15 ans	409,00 €	8,00 €	417,00 €
CAVEAU PROVISOIRE			
Tarif à la journée	5,00 €	0,00 €	5,00 €

tarifs du
comme

CONCESSIONS				
DUREE	REPARTITION			TARIFS 2013 arrondis
	COMMUNE 10/15	C.C.A.S. 3/15	MAISON DE RETRAITE 2/15	
10 ans	66,67 €	20,00 €	13,33€	100,00 €
30 ans	210,00 €	63,00 €	42,20 €	315,00 €
50 ans (2m)	645,34 €	193,60 €	129,06 €	968,00 €
50 ans (3m)	702,00 €	210,60 €	140,40 €	1053,00 €
COLUMBARIUM				
DUREE	REPARTITION			TARIFS 2013 arrondis
	COMMUNE 10/15	C.C.A.S. 3/15	MAISON DE RETRAITE 2/15	
10 ans	190,00 €	57,00 €	38,00 €	285,00 €
15 ans	278,00 €	83,40 €	55,60 €	417,00 €

Répartition des sommes réparties entre la Commune, le Centre Communal d'Action Sociale, et la Maison de retraite à titre informatif :

APPLIQUE les présents tarifs au 1^{er} janvier 2014

Le Maire adjoint
Djamila KHELAF

Reçu en Préfecture le : 27/12/2013
Publié le 24/12/2013
Certifié exécutoire le : 27/12/2013

Le Maire Adjoint
Djamila KHELAF